

**Election du 1-2-3 Avril 2022 au Conseil d'Administration de DEXTERA**

**Déclaration de candidature  
au Conseil d'Administration**

à retourner avant le vendredi 25 mars 2022 à 12h00  
Exclusivement par courriel à:  
secretariat@dextera.fr, avec photo et profession de foi

Pour rappel:

*Article 9 – Conseil d'administration*

<< L'Assemblée Générale des adhérents doit désigner les membres du Conseil d'Administration de l'association qui siégeront deux ans. **Seuls les membres actifs, collaborateurs, disposent du droit de vote lors des assemblées générales et peuvent participer à la gouvernance de l'association.**

L'association est dirigée par un Conseil d'administration composé d'au moins 15 et au plus 25 membres actifs dont le Président, élus pour deux ans par l'Assemblée générale.>>

Cette durée pouvant être portée à deux ans et demi sur décision de la prochaine Assemblée Générale pour correspondre au calendrier normal de l'Association.

**L'élection des membres du Conseil d'Administration se fera uniquement par voie électronique avec un code unique pour chaque membre**

Je soussigné(e),

Prénom NOM :

Fabien LEROY

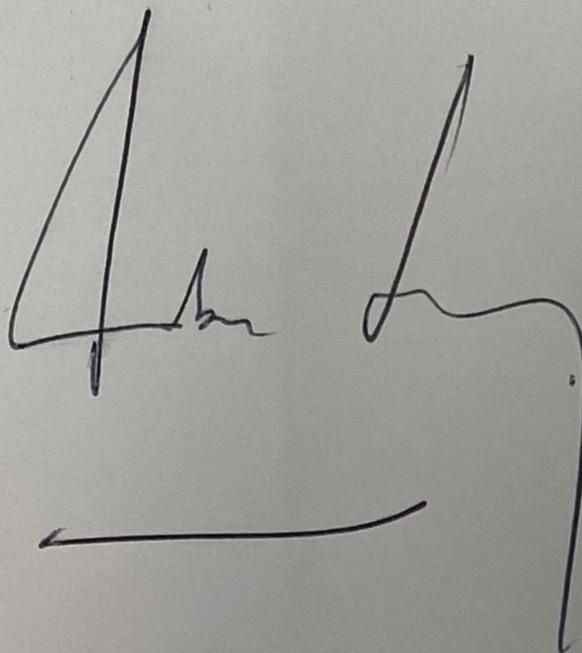
Fonction professionnelle :

Directeur de Cabinet du Maire de PESSAC

**Déclare être à jour de ma cotisation 2022, et faire acte de candidature pour siéger au Conseil d'administration de Dextera**

Date et signature :

25/3/22



16, boulevard Saint-Germain

CS 70514

75237 PARIS Cedex 05

secretariat@dextera.fr